



**SOMMAIRE**

L'édito  
page 1

La Vie municipale  
pages 2 à 7

Associations et  
commerce clastrois  
pages 8-9

Pages scolaires  
pages 10 à 15

Domaine social  
page 16

Environnement  
pages 17-18

Point infos  
page 19

Agenda  
page 20

*Distribué généralement en Juillet, votre Encrier a, cette année, quelques jours de retard. Dû à une charge de travail qu'il convenait de traiter en priorité, l'équipe a su, malgré la chaleur et une période plus propice au repos, réaliser cette édition afin de vous apporter ces informations qui font la vie de notre commune.*

*Ce premier semestre a vu, sous fond d'affaires, l'élection de notre nouveau président de la république en mai, puis en juin le renouvellement de notre assemblée nationale. Avec un taux d'abstention très élevé, dépassant parfois les 50%, il est difficile d'y voir clair avec des français qui prônent une nouvelle forme de démocratie, et qui en même temps ne s'expriment pas dès lors qu'ils en ont la possibilité. Quoiqu'il en soit, voilà une nouvelle équipe au gouvernement. Celle-ci n'a d'ailleurs pas tardé à prendre les premières décisions, et notamment certaines auxquelles nous sommes confrontés directement ; pour ne citer que la remise en cause, ou du moins le choix laissé aux élus locaux pour la poursuite, ou non, des Temps d'Activités Périscolaire, ou encore les restrictions budgétaires qui vont peser sur nos budgets locaux.*

*Plus localement, les différents chantiers se sont déroulés normalement, avec les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie, prévus d'être terminés avant la fin de l'année. Il en est de même pour d'autres travaux sur les bâtiments, sur les réseaux électriques, ou encore au niveau de l'arrivée prochaine de la fibre optique (ADN), sans oublier les travaux de voirie effectués pour la plus grande partie en juillet.*

*Un travail, entrepris en 2016 et poursuivi cette année, concerne l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Encadré par notre cabinet d'avocats, le bureau d'études, les élus se sont réunis régulièrement à maintes reprises pour étudier et définir des orientations pour un développement harmonieux et maîtrisé de notre commune. Fort des éléments, et des avis recueillis en réunions avec les PPA (Personnes Publiques Associées : services de l'état, des chambres consulaires, du département, de la région) ou lors des réunions publiques, le dossier a pu avancer sereinement avec une bonne prise en compte de ceux-ci, et la modification de certaines orientations prises en amont. Certes, un travail conséquent est encore à produire, notamment le zonage et le règlement s'appliquant directement à celui-ci.*

*Et puis, étant déjà à mi-août, n'oublions pas la rentrée scolaire toute proche, ainsi que celle des nombreuses associations qui participent à la vie de notre commune.*

*De même, la vogue se déroulera en ce premier dimanche de Septembre, organisée par le Foyer Basket et les nombreux bénévoles. A cette heure, rien n'est arrêté, mais pour des raisons de sécurité, il est fortement question d'interdire la traversée du village aux véhicules pendant les heures où l'affluence où sera la plus forte. Si cela était confirmé, une déviation, pour les habitants situés au sud du village serait mise en place, depuis Piégros, par le chemin des Combes.*

*Nous n'en sommes pas là. Profitons encore des quelques jours de farniente, afin d'être fin prêts pour septembre.*

*Bonne fin d'été. Bonne lecture !*

*Gilles Magnon - Maire*

# La vie municipale

## **Plan Local d'Urbanisme**

*Dans le cadre d'une législation contraignante établie très probablement à partir de la seule situation des grandes villes (une fois de plus on ne pense pas au milieu rural !) et appliquée avec toute la rigueur dont sait faire preuve l'Administration, l'élaboration du PLU se poursuit.*

*Après 7 réunions de commissions municipales, 2 conseils municipaux, 3 réunions publiques, 2 réunions des personnes publiques associées (PPA : autres communes limitrophes, DDT, Chambre d'Agriculture, INAO, Département, Région, etc.), des choix restent à faire mais les grandes orientations sont quasiment arrêtées.*

### **Démographie - constructions**

*Pour retrouver une croissance démographique nécessaire au maintien d'un équilibre social et générationnel correct, l'objectif est d'accueillir environ 115 habitants nouveaux sur 10 ans soit 1,3 % de croissance par an. Compte tenu de l'hypothèse retenue de 2,2 à 2,3 personnes par logement, 72 logements nouveaux (7/an environ) seront nécessaires sur 10 ans, durée moyenne d'application du PLU.*

*Si rien ne changeait, quelques possibilités de créations nouvelles existeraient : rénovations de bâtiments dans le village, terrains inclus dans les parties déjà construites aux Routes ou ailleurs (une vingtaine). Il faut donc envisager d'autres zones de constructions. Ce sera sur le terrain près de l'école où est déjà accepté le permis d'aménagement.*

*Le projet qui sera en grande partie repris dans le cadre du nouveau PLU comprendra une douzaine de logements pour Anciens, type « béguinage », et, probablement quelques logements à caractère social, à l'est de l'école.*

*Les observations recueillies en réunions publiques sur la circulation dans le village ont conduit à retenir pour des constructions nouvelles un autre secteur situé sur des terrains vers la Condamine, au nord de l'ancien canal, utilisé aujourd'hui comme cheminement piétons .*

*Cet emplacement devrez permettre de prolonger le chemin de la Poustorye jusqu'à la route de la Condamine et, afin de désenclaver le quartier, de créer une route nouvelle sur une portion de l'ancien canal (du côté du CRA).*

*Bien entendu, les possibilités de nouvelles constructions représentent un point essentiel du PLU, mais, d'autres points sont importants et doivent être pris en compte pour l'avenir.*

### **Le zonage**

*Quels aménagements possibles hors zone à urbaniser ? Dans le précédent PLU, les zones naturelles étaient importantes car certaines constructions étaient interdites en zone agricole. L'évolution de la législation fait que les zones agricoles et les zones naturelles, vis à vis des constructions, sont traitées de la même façon aujourd'hui. Dans ces conditions, on revient à un zonage qui tient compte plus précisément de la réalité de l'agriculture clastroise.*

### **Les emplacements réservés**

*Ils doivent permettre, sans léser les propriétaires, mais en rendant la commune prioritaire au moment d'une transaction, de réaliser des projets d'intérêt collectifs. Parmi ceux qui seront retenus, 4 projets pourraient voir le jour à plus ou moins long terme.*

*D'abord la création d'un passage piétons sécurisé, entre l'ensemble gymnase, aire de covoiturage, abri bus et le village. Le projet est à l'étude pour une réalisation prochaine compte tenu des risques importants d'accidents pour les piétons, les jeunes en particuliers sur cette portion de départementale.*



En deuxième lieu, l'augmentation du nombre de véhicules et l'aménagement envisagé de la place de la Fontaine nécessitent la création de nouveaux emplacements de stationnement. Ces emplacements sont envisagés le long de la Blayne du côté du CRA. Par la même occasion, ces emplacements, pourront éventuellement permettre la création d'une aire publique de détente (jeux pour enfants et jeu de boules par exemple).

Au quartier de la gare, on trouve le seul endroit où la commune peut envisager des retombées touristiques de la rivière Drôme. Si l'on tient compte de la prochaine vélo-route, du débarcadère pour canoës qui se trouve aménagé du fait de la construction des passes à poissons et canoës sur la Drôme, du lieu de baignade très prisé en amont et en aval du pont du Batelier, un emplacement pourrait être réservé pour un futur projet touristique « doux ».

Enfin, outre les emplacements prévus pour les chemins existants (élargissements principalement), un emplacement réservé et retenu à côté du gymnase, comme il l'était dans l'ancien PLU, en vue d'un équipement public communal ou intercommunal non encore défini.

### L'avenir des anciens poulaillers

Ces bâtiments contenant beaucoup d'amiante en particulier en toiture, sont difficilement réutilisables dans la situation actuelle. Ils feront l'objet d'une attention particulière au PLU afin de permettre aux propriétaires d'envisager une issue positive.

Ainsi, après l'adoption des orientations d'aménagement, la rédaction des règlements, le projet de PLU devrait pouvoir être « arrêté » par le conseil municipal au dernier trimestre. Il sera ensuite soumis à enquête publique avant d'être approuvé par le Préfet.

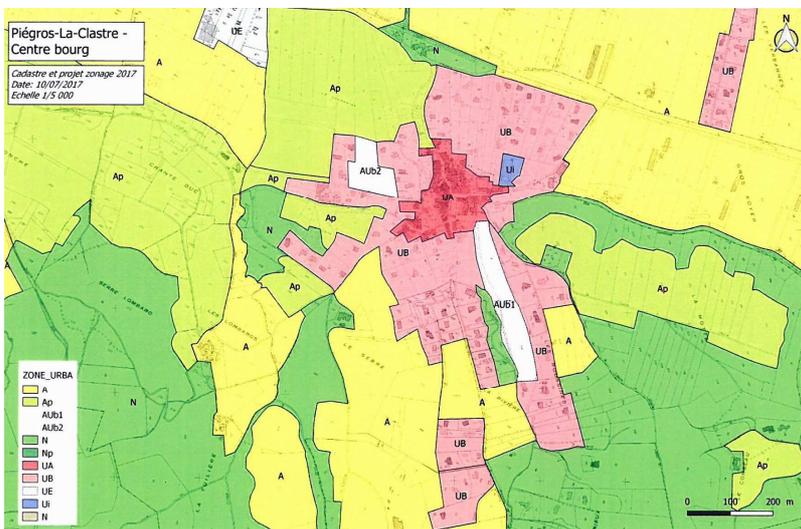
Il pourrait être applicable dans le courant du premier semestre 2018.

Bien entendu, si un recours était exercé à son encontre et, si le nouveau PLU subissait le même sort que l'ancien, nous en resterions, au RNU actuellement appliqué sous la responsabilité de l'État, afin de ne pas faire de dépenses supplémentaires.

Ce serait cependant un mauvais coup porté à la commune car de nombreux projets ne pourraient voir le jour, ou seraient reportés dans le long terme : d'abord pour la mairie, le passage couvert entre la place de la Fontaine et l'ancienne cour d'école mais surtout le local prévu pour le matériel des associations et le parking. L'aménagement de la place de la Fontaine devrait également se faire dans des conditions difficiles sans agrandissement ni possibilité de modifier le mur arrière. Les travaux de remise en état de l'ancienne usine seraient-ils entrepris ? Il est à craindre que l'aspect « ruines » perdure un bon moment.

Ne parlons pas de tout l'aménagement routier vers la Condamine.

Bien sûr, le lotissement au sud du village ne verrait peut être pas le jour, pourtant,..... le RNU autorise des constructions en continuité de la zone urbanisée. C'est au sud du village qu'il reste de la place mais alors les constructions se feraient sans plans organisés !!!



Projet de zonage – document de travail juillet 2017

Retrouvez tous les comptes rendus des réunions publiques et leur présentation sur le site de la mairie  
Rubrique : vie municipale - urbanisme - élaboration PLU

## Fibre optique

Les démarches se poursuivent en vue de l'arrivée de la fibre optique dans la commune.

La réalisation de ce projet nécessite la construction d'un petit local technique (nœuds de raccordement optique) d'environ 5m par 3.5m.

Le meilleur emplacement compte tenu de la nécessité d'implantation sur un terrain communal, de la place, de la facilité d'accès est le parking de l'école.

Ce petit bâtiment comprendra une toiture à deux pans et sera entouré d'arbres et d'arbustes.



## TNT

Le 3 octobre 2017, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Tous les foyers recevant la TNT par antenne râteau, devront ce même jour procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 3 octobre.

Pour plus d'informations :

- rendez-vous sur le site internet : [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)
- appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé)



## Relais de Pigeovent



Dans la nuit du 14 au 15 juin, le relais de Pigeovent a été la cible d'un feu criminel. Ce sabotage revendiqué par un groupe « Libertaire » a privé quelque 45 000 foyers de la Vallée de la Drôme et du Diois de la TNT, de réseaux mobiles ainsi que de radio.TDF a tout mis en œuvre pour remettre en fonction le relais. Le 16 juin en fin de journée, la TNT a été rétablie, et les réseaux mobiles, dans le courant de la semaine suivante.

Ce sabotage aurait pu avoir de plus grandes conséquences, rappelons que le relais est situé en bordure de forêt et que l'incendie aurait pu s'étendre sur des hectares de bois.

# Aménagement et réaménagement

## Travaux de la mairie

Commencés en tout début d'année, les travaux de restauration de notre mairie se poursuivent et le planning a été, jusque-là plutôt bien respecté.

Au moment où s'écrit cette page de l'Encrier, les carrelages sont en cours de réalisation, il reste encore à terminer les plafonds et suivront les travaux de peinture et la réalisation du mobilier ainsi que l'installation électrique ; la nouvelle chaudière à granulés de bois est en cours d'installation également et le silo de stockage, quant à lui, est prêt.

Les façades ont été commencées en début d'été mais les travaux ont dû s'interrompre à cause des fortes chaleurs qui ne permettaient pas une mise en œuvre correcte des matériaux utilisés.

L'avancement des travaux peut laisser espérer un emménagement des services administratifs de la mairie et de la poste pour la fin de l'année comme cela avait été programmé.



Façade côté cour



Emplacement bureau d'accueil de la mairie



Remplacement encadrement fenêtre à l'étage

## Immeuble Chantebise

Un portail électrique a été installé à l'arrière du bâtiment. Ce portail permet de fermer le parking (ancienne cour d'école), situé au nord de l'immeuble, celui-ci étant en effet destiné aux occupants de l'immeuble uniquement : agents travaillant à la micro-crèche et locataires, ainsi qu'aux agents des services techniques municipaux.

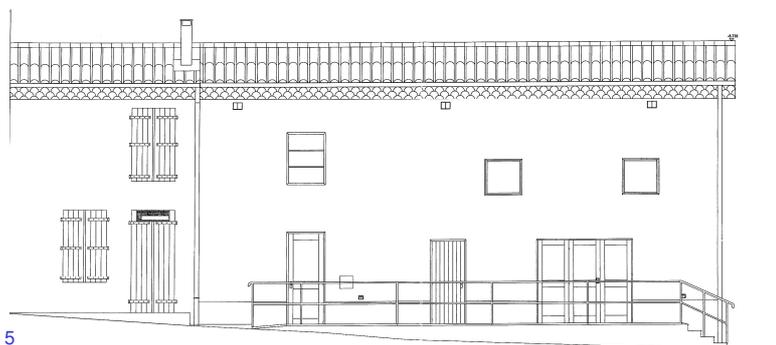


## Mise en conformité de l'accès du CRA

Les travaux de construction de la rampe d'accès au CRA vont être réalisés à l'automne.

Depuis plusieurs années, les commissions bâtiment et voirie réfléchissent à des solutions pour la création de la rampe d'accès du CRA ; plusieurs hypothèses avaient été évoquées et des conseils pris auprès de différents services. Les démarches administratives ayant été faites et l'accord des services de l'état donné, les travaux vont donc pouvoir se réaliser : il a été décidé de créer cette rampe après le déplacement du muret bordant la rue puisque la rampe ayant une emprise de 1,40 m, il ne restait plus assez de place ensuite pour le passage de véhicules. Le déplacement du muret va réduire quelque peu l'espace du parking mais cela laissera tout de même la possibilité de garer, comme actuellement, deux rangées de voitures de part et d'autre.

Ces travaux devraient donc être réalisés courant octobre en espérant que la gêne occasionnée ne sera pas trop importante, ni pour les habitants du quartier, ni pour les utilisateurs du parking et de la salle.



## **Travaux voirie**

Comme chaque année nos projets voirie évoluent. De nouveaux chantiers vont être terminés : Chemin des Versannes, Impasse des Versannes, route de la vallée des Combes rejoignant Piégros, route des Chapeaux et entretien à divers quartiers de la commune pour une enveloppe d'environ 40000 euros. L'entreprise LIOTARD a été retenue pour effectuer les travaux voirie 2017.

Nous vous souhaitons une bonne route et prudence...



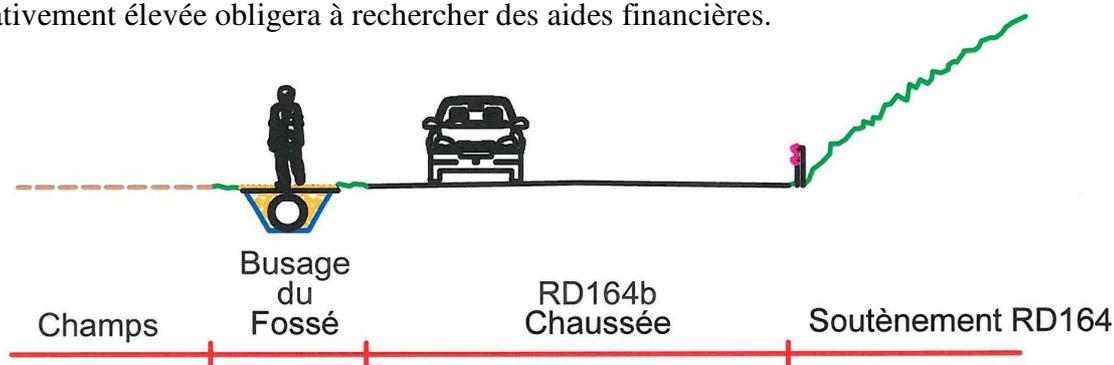
*Chemin reliant les Combes à Piégros*

## **Sécurité des piétons – cheminement de l'aire de covoiturage au village**

A plusieurs reprises, la sécurité des piétons le long de la route départementale qui relie l'aire de covoiturage et l'abri-bus jusqu'au village a été soulevée. Des presque accidents ont eu lieu, notamment la nuit où la voie, étroite et pas éclairée, ne comporte pas d'espace pour les piétons.

Conscient de l'importance de la sécurité sur cette zone très fréquentée, les élus ont souhaité lancer une étude de faisabilité avec l'aide du Conseil Départemental.

Ce projet présente des éléments techniques qu'il faudra étudier. De même, si la sécurité n'a pas de prix, l'estimation relativement élevée obligera à rechercher des aides financières.



## **Location des tables et bancs de la commune**

La commune met à la disposition des clastrois, clastroises et des associations clastroises, des tables et des bancs. Fort de son succès et pour une meilleure gestion, toute personne souhaitant louer le matériel doit venir en mairie afin d'établir une fiche de location (comme c'est le cas pour la location du Centre Rural d'Animation).

## **Inscription sur les listes électorales**

Vous venez d'emménager à Piégros-La Clastre ou vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre (pour que votre inscription soit prise en compte l'année suivante). Vous devez vous rendre en mairie avec pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) et justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, avis d'imposition....)

*GEMAPI : quésaco ? Un apéro ? Un système de guidage par satellite ? Pas du tout.*

*GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations.*

*Or, à partir du 1er janvier 2018, l'aménagement des bassins, l'entretien et l'aménagement des rivières, la protection contre les inondations vont incomber aux intercommunalités. Donc pour la rivière Drôme, aux 3 intercommunalités, du Diois, la CCCPS et la CCVD.*

*Arrive donc un nouveau chapitre coûteux car qui dit protection contre les inondations, dit construction et entretien des digues.*

*Pour ce qui concerne la rivière Drôme, chaque intercommunalité peut elle se protéger seule ? Faut il envisager une solidarité entre l'amont et l'aval, car c'est l'aval qui craint le plus mais l'eau arrive de l'amont.....*

*Sur l'ensemble du bassin, il existe le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD).*

*Actuellement, le SMRD gère les milieux aquatiques, assure la maîtrise d'ouvrage d'études d'aménagement, anime la Commission Locale de l'Eau (CLE), participe à l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, gère le contrat de financement des actions subventionnées par l'agence de bassin,..... En un mot, se trouve, avec un personnel compétent, au cœur d'un réseau concerné par GEMAPI et proche des financeurs. Peut-il jouer un rôle dans GEMAPI ?*

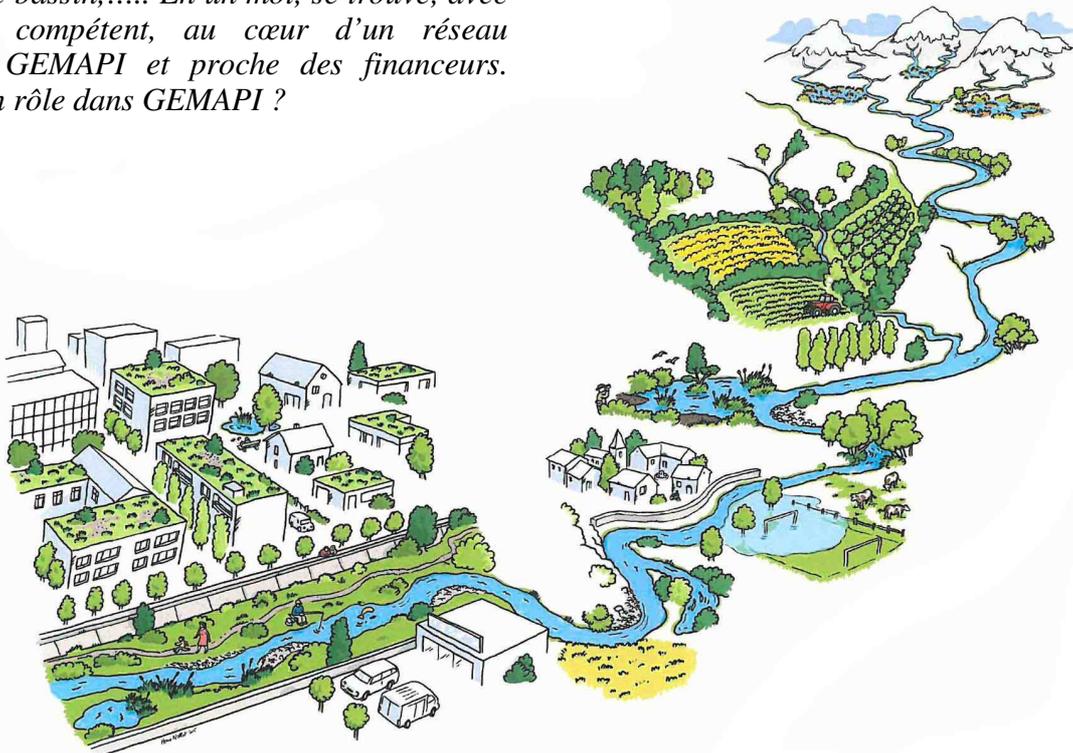
*Les trois intercommunalités n'ont pas encore toutes délibéré mais, à priori, elles vont transférer leur compétence GEMAPI au SMRD qui adaptera ses statuts et sa gouvernance.*

*La première action à entreprendre sera une étude globale de la situation vis à vis des inondations.*

*Les populations sont-elles menacées ? Et lesquelles ? Certains terrains agricoles ou naturels sont-ils inondables et où ? Quels choix faudra-t-il faire ? Tout protéger ? Préserver des zones d'expansion de crues qui sont des zones quelquefois agricoles mais qui jouent un rôle important dans la rapidité de la propagation des crues vers l'aval ? et où ?*

*Cette première phase d'études est absolument indispensable. Elle va engendrer des coûts qui, ramenés à la population de chaque intercommunalité, va représenter en 2018, et, compte tenu de la participation maintenue du Département (2,5 € par habitant), en moyenne environ 6,5 € par habitant pour la CCCPS.*

*Cette participation sera prélevée par les services fiscaux en majoration de la taxe foncière (en effet, la taxe GEMAPI représente un nouvel impôt affecté), après un savant calcul qui ramènera le montant moyen par habitant à une somme globale qui sera incluse dans la montant de la taxe.*



# Associations et commerce Clastrois

## **Basket Club Piégros**

Le 19 Mars dernier, était organisé au gymnase Soubeyran à Crest, une réception à l'honneur de deux grands serviteurs du Basket local que sont Jacques Guérimand et notre ami clastrois Jean Louis Minodier.

Accompagné de ses proches, des élus et nombreux de ses amis, Jean Louis, Mino pour les intimes, a reçu des mains de Stéphanie Pioger, vice-présidente de la fédération française de basket-ball, et de Radouanne Bouselouguia, président du comité Drôme –Ardèche, la médaille de bronze de la jeunesse et des sports attestant ainsi du travail colossal effectué tout au long des années, pendant des décennies.

Et oui, c'est un an après que le foyer basket ait été créé sous l'impulsion du Père Farconnet, que Jean Louis a pris sa première licence. Lorsque l'on sait que le club a été créé en 1966, cela fait 50 ans que notre Mino fréquente les paniers !

Combien de jeunes, de gamins a-t-il vu passer, lui qui a commencé comme joueur, puis entraîneur, dirigeant, président à plusieurs reprises pour l'être encore aujourd'hui ? Combien de temps a-t-il consacré à l'organisation de manifestations pour le bien de la collectivité en général ? Combien de temps, de responsabilités pour le déroulement de la vogue qui connaît un succès grandissant d'année en année ?

Fédérateur dans l'âme, il a toujours su s'accompagner, en premier lieu de sa famille qu'il faut aussi remercier et à qui il a transmis le virus, mais aussi de ses nombreux amis.

Voilà une belle récompense, une belle reconnaissance.



Jean-Louis Minodier - Président du Club Basket Piégros



Match de Basket dans les années 80  
Jean-Louis (à gauche)

## **Bistro du Solaire**

Le bistro remercie tous ses fidèles clients qui participent tout au long de l'année à ses diverses activités.

Programme à venir : bal du 15 août avec repas poulet basquaise et blues, Marché de Noël avec le basket, Café Racer en mai, fête de la musique en juin, et bal de la fête nationale du 14 juillet. On vous attend nombreux.

Réservation et renseignements 09 54 64 93 46

Nous sommes heureux de vous faire savoir que nous avons deux naissances : notre petit fils Mahé et notre moto club « Piégros Racer » .

Fred et Flo

La municipalité félicite les parents et heureux grands-parents

Retrouvez toute l'actualité du Club de Basket de Piégros sur leur site internet

<http://club.quomodo.com/basket-piegros/accueil/accueil.html>

## Les Balcons de la Drôme



*C'est par une belle journée ensoleillée et surtout très chaude que s'est déroulée, le 11 juin 2017, cette 27ème édition des BALCONS DE LA DROME.*

*Marcheurs et coureurs ne se sont pas pour autant laissés impressionner et étaient bien au rendez-vous pour profiter de ce merveilleux décor qui s'offrait à eux.*

*Tout au long des parcours, les marcheurs ont pu se ravitailler en eau, gâteaux et fruits pour finir par le fameux « ravitaillement des produits du terroir » qui leur a permis de découvrir des produits régionaux tels que saucisson, jambon, pâté, olives, fromage et vin.*

*La matinée s'est achevée comme à son habitude par le repas préparé par le club de Basket de Piégros auquel quelques 450 personnes ont participé.*

*Jean-Pierre VINSON, le président, ainsi que les membres du bureau, remercient les bénévoles ; les communes de Mirabel et Blacons, Piégros la Clastre et Aouste sur Sye, Aubenasson et Saint Sauveur en Diois ; les sponsors ainsi que la CCCPS pour leur participation et leur engagement, toutes ces personnes sans qui le succès de cette journée n'aurait pas lieu.*

*Rendez-vous l'année prochaine pour la 28ème édition !!!*



*Retrouvez toute l'actualité des Balcons de la Drôme sur leur blog  
<http://balconsdeladrome.blogspot.com>*

# Pages scolaires

## Séjour à vélo des CM1-CM2

Cette année scolaire, les 23 élèves de la classe de CM1-CM2 du RPI ont vécu un projet vélo qui a débuté par des séances de technologie, de sécurité routière et de maniabilité à l'école, s'est ensuite concrétisé par des sorties sur route à la demi-journée puis à la journée, pour s'achever en point d'orgue par un séjour itinérant dans le sud de la Drôme.

L'une des particularités de ce projet est qu'il s'est mené conjointement avec la classe de 6ème SEGPA du collège Revesz-Long. Précisons que depuis cette année scolaire, le « Cycle 3 » regroupe le CM1, le CM2 et la 6ème : en montant ce projet commun, Jean Beaufort (enseignant de la classe de CM1-CM2 au RPI) et Christian Filiol (prof principal de la classe de 6ème SEGPA) avons joué la logique des nouveaux programmes et de la « liaison CM2-6ème ».

Partis le lundi 29 juin au matin de l'école de Blacons ou du collège de Crest, les deux classes se sont retrouvées à Divajeu : à partir de là, elles ont roulé ensemble, écoliers et collégiens étant mélangés tant sur la route que pour la vie quotidienne et les nuits sous tente. De Divajeu, nos cyclistes sont allés manger sur les hauteurs du col de Tartaignille, pour descendre ensuite sur Marsanne et rejoindre La Bégude de Mazenc en milieu d'après-midi, où ils ont pu planter leurs tentes dans le camping municipal.



Le mardi matin a débuté par l'ascension du col d'Aleyrac, vaincu sans difficulté par tous nos apprentis cyclistes : leur entraînement avait porté ses fruits. Après une belle descente et un match de foot (le col ne les avait pas fatigués), ils ont mangé à Taulignan et, après plusieurs montées dans la chaleur, dont celle du charmant village de Rousset les Vignes, ils ont atteint Vinsobres et son camping municipal.



Dernière descente avant l'écurie

Le mercredi 31 mai a été la journée la plus fatigante de leur séjour : partis le matin jusqu'à Valréas par les hauteurs de l'enclave des papes, ils sont arrivés à Grignan à 11h et ont pu faire la visite du château de la comtesse de Sévigné avant de manger ; l'après-midi, ils ont rejoint la Garde Adhémar puis ont enfin franchi le défilé de Donzère pour atteindre Châteauneuf du Rhône. Cette étape -la plus longue- a compté 55 km ; les autres faisaient entre 40 et 45 km.



Pause goûter



*File d'attente pour la vaisselle*

*Le jeudi 1er juin a été beaucoup moins fatigant : remontée par la ViaRhôna jusqu'à Ancone, puis repas à Sauzet, et enfin portion de faux-plat jusqu'à Pont de Barret. La soirée dans le camping de Pont de Barret, plus festive que les précédentes, leur a permis de se coucher un peu plus tard... sachant qu'ils pourraient dormir tard le lendemain.*

*En effet, le vendredi matin, à Pont de Barret, élèves et enseignants avaient fait le choix d'une demi-journée de repos (bien mérité) et de jeu. Ce temps libre a été la cerise sur le gâteau, apprécié par tous. Après le repas, ils ont pris la route pour leur dernière étape : Soyans, Saoû puis le Pas de Lauzun. Après des au-revoir émouvants aux camarades du collège, nos écoliers ont rejoint leur école, où ils ont eu la surprise d'une arrivée triomphale sous une banderole, suivie d'un goûter organisé par leurs parents réunis.*

*Ce séjour fut une réussite à tous les niveaux : les élèves tout d'abord, agréables, motivés et courageux sur leurs vélos, capables de s'installer efficacement au campement tous les soirs, de vivre la vie quotidienne sereinement (aucun conflit en cinq jours de séjour !).*

*La météo ensuite, exceptionnellement favorable : la canicule n'était pas encore arrivée, mais le soleil si ! Et enfin les parents accompagnateurs : à vélo, Christian Filiol et Jean Beaufort étions aidés par Jean-Marie Bravais, Cédric Figue-Henric, Manu Gronlier, Michel Hénard, Christian Lézarme et Yves Terrail ; pour accompagner ces cinquante et quelques cyclistes, Elisabeth Espinas au volant du minibus du collège en voiture ouvreuse et Séverine Devlaeminck à celui du minibus intercommunal en voiture-balai. Quant à l'intendance, elle était prise en charge par Houari Belmostefa, Estelle Dehame, Catherine Hénard et Yves Pavier. Précisons que Houari, l'intendant du séjour, avait fait le choix d'une alimentation à base de produits frais en circuit court (par exemple, il avait commandé sa viande chez de petits bouchers fermiers tout au long du parcours), souvent bio, et que son équipe, très performante, est arrivée à confectionner d'excellents repas pour un prix de revient comparable à celui constaté habituellement dans ces séjours avec des approvisionnements en supermarché. Citons aussi Caroline Jacquet, Madie et Jean-Pierre Riedweg, Virginie Viougeas et Véronique Terrail qui ont aidé aux entraînements.*

*Bravo aux enfants, merci aux communes et à l'amicale laïque qui ont participé au financement du projet, et un grand merci à tous les adultes cités ci-dessus qui ont pu donner de leur temps et de leur énergie pour cette belle expérience.*



*L'heure du repas à La Bégude*

*Jean Beaufort et Christian Filiol*

# Décidément, ça bouge dans ma cantine

## La Cantine aux Berthalais

Cette année scolaire a vu une nouvelle salle de restauration ouvrir ses portes en adaptant la salle de motricité de l'école maternelle. Après un temps de rodage en septembre, les enfants mangeant sur place bénéficient d'un meilleur accueil.

L'association est responsable du bon déroulement, la MJC du temps pédagogique.

*Cependant, les parents vont devoir s'organiser pour que le service bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin.*

Les **50 places se remplissent vite**, surtout les jeudis, alors à la rentrée... on discute après l'école...

## Qualité du repas

Les repas doivent respecter les normes d'hygiène et suivre les recommandations nutritionnelles du GEMRCN (plus d'infos : [www.gemrcn.fr](http://www.gemrcn.fr)).

Mais cela suffit-il à définir un repas de qualité ?

La cantine bénéficie de l'accompagnement du projet « **ça bouge dans ma cantine** » avec l'appui des communautés de communes de la vallée.

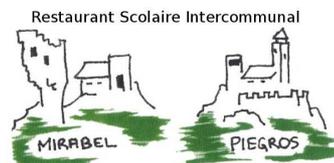
Former les cuisiniers, organiser des réunions d'échanges, des animations pédagogiques, soutenir l'agriculture locale en cuisinant, augmenter la part du bio..., le projet accompagne des cantines de la vallée pour mettre en place un programme innovant. (plus d'infos : <http://www.cccps.fr/ca-bouge-dans-ma-cantine-piegros-mirabel>)

## Qualité du temps d'accueil

Des repas de qualité c'est bien, mais le temps de cantine ce n'est pas que dans l'assiette !

Un grand bravo à tout le personnel œuvrant à la cantine : faire manger tous ces enfants en si peu de temps en gardant patience,... chapeau bas !

Un temps d'accueil de la pause méridienne de qualité d'accord, mais comment fait-on ? Le règlement intérieur, peu précis, parle de « moment de détente » de « garderie des enfants pendant la pause méridienne », ... Voilà du travail de réflexion pour les membres de l'association



L'association dirigée par les communes et des représentants des familles adhérentes

## Des Coûts maîtrisés

Grâce à l'augmentation de l'effectif, qui permet de répartir les charges de la structure sur plus de repas, mais aussi grâce aux méthodes de services en deux fois donc la chasse au gaspillage et l'augmentation de l'approvisionnement en produits frais qui fait baisser les coûts d'achats en augmentant la qualité, le prix de revient devrait rester très satisfaisant cette année.

C'est tant mieux, car les budgets communaux ne sont pas extensibles. De plus, la cantine devra bientôt nécessiter de gros investissements.

Pour rappel, le prix facturé aux familles est une participation aux frais, le restant étant financé par les communes.



*La cantine du RPI est montrée en exemple dans la vallée !*

## **projet éducatif et pédagogique**

*Ce n'est pas un projet pour faire beau, ... on a pas de temps à perdre...*

*Ces documents permettront d'expliquer le fonctionnement de l'association, ses objectifs éducatifs, il en découle un volet pédagogique qui traduit ces objectifs concrètement en actions. L'objectif est d'améliorer l'organisation de l'association, les conditions de travail et donc les conditions de vie des enfants.*

*Ces documents seront rédigés à l'automne avec les mairies, les agents et les animateurs, en cherchant à y associer un maximum de parents.*

## Nouveau logiciel de gestion

C'en est fini des cartes tamponnées ! L'augmentation des effectifs rendait la tâche fastidieuse...

Le logiciel Noethys, a fait ses preuves dans la gestion des activités périscolaires.

Il sera pleinement opérationnel à la rentrée de septembre. Fini les cartes pleines perdues dans le cartable. Les informations se feront par courrier électronique.

Très évolutif, il pourra à l'avenir permettre aux parents d'inscrire leurs enfants directement par internet.

*Merci à Ivan Lucas d'avoir mis ce logiciel à disposition dans le domaine libre.*

## **Garderie périscolaire Les Loupiots**

*L'association «Les loupiots» assure pour la dixième année la garderie du RPI.*

*Une prise en charge des enfants de 3 à 12 ans est proposée du lundi au vendredi :*

*Avant la classe, de 7h30 à 8h20*

*Le mercredi de 11h30 à 12h30*

*Après la classe de 16h20 à 18h30.*

*Animateur responsable : Laurent CORDEIL*

*Présidente : Aurélie LEMAIRE*

*Trésorière : Nathalie TESTA*

*Secrétaire : Sylvie SACILOTTO*

*Le temps périscolaire permet d'échelonner l'arrivée et le départ des enfants afin d'adapter l'amplitude des horaires scolaires aux besoins des familles. Mais c'est aussi, pour cette vingtaine d'enfants, un temps apprécié de libre choix d'activité pour se réveiller ou décompresser d'une journée d'école. Dans un cadre sécurisant et bienveillant, l'animateur veille à respecter le rythme de chaque enfant.*

***Les loupiots vous donnent rendez-vous le vendredi 1er septembre de 17h à 19h et le samedi 2 de 10h à 12h, à la garderie (attenance à l'école de Piégros-la-Clastre), en même temps que les inscriptions «cantine». Pensez à vous munir de :***

- photocopie du carnet de vaccinations,*
- quotient familial (photocopie de l'attestation CAF),*
- attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.*

*... Bonnes vacances à tous...*

## Une nouvelle cuisine ?

*Les communes étudient toujours une solution de cuisine centrale. Vu les sommes en jeu ça vaut le coup de réfléchir.*

*En attendant, la cuisine de Piégros est équipée petit à petit en nouveaux matériels transportables qui pourront être réemployés dans une nouvelle cuisine. Ce matériel permet au cuisinier de parvenir à fournir une moyenne de 109 repas par jours.*

### **INSCRIPTIONS - rentrée scolaire 2017-2018**

Vendredi 1er septembre : 17h à 19h

Samedi 2 septembre : 10h à 12h.

À l'école de l'Encrier

*l'association du RSI*



**LES LOUPIOTS – Garderie périscolaire**  
Route de Piégros  
26400 PIEGROS LA CLASTRE - Tél : 0.617.516.554  
[associationlesloupiots@gmail.com](mailto:associationlesloupiots@gmail.com)  
Association loi 1901 – SIREN 50027656300011



*Les membres des Loupiots*

L'une des premières décisions de notre nouveau gouvernement a été de remettre en question le bien-fait, et la nécessité de conserver les TAP (Temps d'Activités Périscolaire) pour la rentrée de septembre 2017. Bien entendu, l'organisation des temps scolaires était impactée. Soit la durée scolaire était conservée sur 4,5 jours, soit on revenait à une semaine de 4 jours. Cette information ayant été communiquée dans les derniers jours de juin, soit peu de temps avant les vacances, la décision a été prise, d'un commun accord avec la mairie de Mirabel et Blacons et les enseignants, de conserver l'organisation en place pour l'année scolaire 2017-2018.

L'un des objectifs a été de ne pas créer de difficultés aux parents, lesquels auraient dû trouver un mode de garde très rapidement, et à fortiori en période estivale.

## L'Amicale des écoles

L'amicale laïque des écoles a organisé plusieurs manifestations cette année : loto à Mirabel et Blacons, soirée saucisses à la drache avec le soutien de l'association La Transalpine, repas choucroute, tenue de la buvette de la fête des fleurs (8 mai) et fête des écoles.

Ces actions ont permis de financer de nombreux projets dans les trois écoles du regroupement scolaire.

Dernièrement, la fête annuelle des Ecoles de Mirabel et Blacons, Piègros-La Clastre et des Berthalais organisé par l'Amicale des écoles s'est déroulée le 24 juin 2017 à partir de 16h30 au stade de Mirabel et Blacons.

Au programme de cet après-midi et soirée :

Spectacle de chaque classe des écoles,

Kermesse et tombola,

Soirée conviviale autour de la buvette et d'un repas.



Quoi qu'il en soit, la question reste posée pour les années futures. Quelle obligation ? Quel est l'apport pour nos enfants ? Comment réorganiser le transport scolaire ?

Pour les années passées, le coût à la charge de chaque mairie s'est élevé à environ 19 000 € par an, avec une aide d'environ 5 500€. Cette aide sera-t-elle reconduite ? Même si l'une des priorités de nos actions va vers nos écoles, aurons-nous les moyens d'un tel financement avec les efforts demandés par ailleurs ?

Voilà un bon sujet de réflexion à conduire très prochainement.



Au menu cette année : Moules Frites

De beaux spectacles préparés par les enseignants avec nos enfants.

Cette fête des Ecoles fut un grand succès avec une forte affluence, le tout dans une ambiance conviviale.

Un grand merci à vous tous pour votre présence, votre soutien, parents et enseignants qui avez contribué à faire de cette Fête des Ecoles une belle réussite et une belle journée pour nos enfants.

Rendez-vous l'année prochaine !



La maternelle nous raconte la préhistoire

Le Madisson des classes de primaire

Fidèle aux valeurs de l'Education Populaire qu'elle défend au jour le jour, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire de la Communauté de Communes du Crestois et Pays de Saillans – Coeur de Drôme : actions culturelles, sportives et socio-éducatives ainsi que des animations de proximité.

Pendant le mois de juillet-août les enfants passent de bons moments :

- mini camp à Walabi, catamaran à Charavines, Vassieux
- se baigner à la piscine de Crest, à Nyonssoleido (Nyons)
- faire du canoë, de l'accrobranche, visiter Peaugres....

### Secteur Jeunes

Fort de notre succès l'année dernière, nous sommes repartis pour 5 jours et 4 nuits à Chalon sur Saône pour son célèbre festival d'arts de rue ! Au programme : spectacles, découvertes, baignade, camping, jeux, cuisine et vie de groupe

Les 25 et 26 juillet, les jeunes ont été invités à participer à la création et au montage d'un atelier documentaire sur le Quartier Fontagnal.



### Secteur familles

Les temps parents reprennent à la rentrée :

Temps d'échanges d'expériences entre parents et accompagnés par Nadine Tillard, analyste des pratiques

Le Parent'Aise Café pour se rencontrer entre parents, avec ou sans enfants le 3ème mercredi du mois de 9h à 11h

Le cycle de 5 séances de Yoga Parents-Enfants reprend en septembre : 30/09, 14/10, 11 et 25/11, 09/12

L'atelier Parents-Enfants de motricité libre reprendra à la rentrée, détails à venir.

**Pour plus d'informations et le programme détaillé, contactez Nathalie**

**Port : 07 68 07 93 54**

**mail : [secteurfamille@mjcnicchaize.org](mailto:secteurfamille@mjcnicchaize.org)**

### Secteur Périscolaire

Nous préparons activement l'organisation des **Temps Périscolaires** pour la rentrée prochaine sur les communes de Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Aouste-sur-Sye. Nous travaillons également en partenariat avec le Restaurant Scolaire Intercommunal. Merci de penser à rapporter le(s) dossier(s) d'inscription complété(s) !

**Les travaux des nouveaux locaux avancent !! On a hâte de pouvoir s'y installer !!**

# Domaine Social

## Association Vivre à Domicile

L'Association Vivre A Domicile est née le 1er juillet dernier de la fusion entre l'Association Dioise d'Entraide Sociale et l'Association d'Aide à Domicile d'Aouste sur Sye. Elle propose des interventions d'aide et d'assistance à domicile pour les personnes âgées, handicapées, fragilisées et les familles en difficulté, sur les territoires du Diois et du Crestois.

En fusionnant, des économies sont réalisées grâce à la mutualisation et de nouvelles prestations sont proposées. Par exemple, cette association intervient désormais pour de l'aide aux familles sur Aouste-sur-Sye et ses environs.

L'accès et la qualité des services rendus aux bénéficiaires sont les principales préoccupations de cette nouvelle association et de ses 80 salariés.

Courriel : [avad26@orange.fr](mailto:avad26@orange.fr)

Site internet :

[www.associationvivreadomicile.com](http://www.associationvivreadomicile.com)

Siège : B.P. 18 – Chemin de Font Girarde – 26150 DIE

Tél : 04 75 22 07 44

Permanence le mardi et le vendredi matin : 4 place Gabriel Bonnard – 26400 AOUSTE SUR SYE

Tél : 04 75 25 06 75

L'association d'aide à domicile d'Aouste-sur-Sye est devenue



**association vivre à domicile**  
vallée de la drôme - diois  
Tous les services **au domicile**

- Accompagnement de vie quotidienne
- Aide aux tâches domestiques et aux activités sociales
- Soutien suite à une maternité, une sortie d'hospitalisation

Association Vivre A Domicile  
Place Gabriel Bonnard - 26400 AOUSTE SUR SYE  
**Tél: 04 75 25 06 75**  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et le mardi après-midi de 14h00 à 17h00.

**10€47 par heure\***  
\*après déduction des avantages fiscaux  
20€39 avant déduction

## ADMR



Facilitez-vous la vie

- Soutien aux familles à domicile
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Livraison de repas à domicile
- Téléassistance Filien ADMR

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES  
SECON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

Tél./Fax: 04 75 76 86 41 • Association ADMR LE VELLAN • Quartier Bellevue - Hôtel de la Poste - 26400 MIRABEL-ET-BLACONS • E-mail: [admr.beaufort@orange.fr](mailto:admr.beaufort@orange.fr)

## Portage de repas

Un service de portage de repas à domicile est mis en place sur notre commune pour les personnes qui rencontrent des difficultés (temporaires ou permanentes) pour la confection de leur repas.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire auprès de Madame Sylvie SANIAL

 04.75.25.48.50.

06.72.56.93.50.

## **Ambroisie**

L'ambroisie étant une plante très allergisante, la maîtrise de sa prolifération est très importante et chacun doit y veiller au mieux sur sa propriété.

Détruire la plante s'avère la meilleure solution : arrachage, fauchage, broyage, tonte, binage, déchaumage et désherbage chimique et thermique sont fortement conseillés.

A titre préventif, on peut installer des matériaux protégeant le sol pour bloquer sa végétation (paillage ou membrane textile). Dans les zones habitées ou terrains nus, l'implantation d'un couvert végétal permet d'étouffer sa levée.

Pour la prévention, un site internet est à disposition du citoyen pour signaler précisément la présence de zones infectées sur la commune : [www.ars.rhonealpes.sante.fr](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr)

Merci à tous ceux qui, sensibilisés par ce problème, ont déjà agi les années précédentes. Le bon entretien régulier des parcelles contribue fortement à l'équilibre général...



## **Pyrale du buis**

### L'origine

Originnaire de Chine, cette espèce est apparue en France en 2008 et dans notre région dès 2013. Elle peut réaliser jusqu'à trois générations dans l'année si les conditions climatiques sont favorables.

### Les dégâts

Les jeunes chenilles se nourrissent des feuilles de buis, parfois de l'écorce en cas de pullulation, les déjections et soies laissées par les chenilles achèvent de dégrader l'aspect esthétique des buis. Les fortes attaques peuvent mener à la mort des arbustes.

En 2015, la situation en Rhône-Alpes est devenue inquiétante du point de vue écologique. En 2016 les dégâts ont explosé dans notre département.



Ces attaques ont des conséquences multiples : perte de lieux de refuge pour la faune sauvage, augmentation du risque incendie, érosion des sols, risques accrus de glissement de terrain en cas de mort des végétaux, gêne pour l'homme (chenilles se laissant pendre au bout d'un fil de soie à la recherche d'un nouvel arbuste, nuées de papillons volants la nuit et rentrant dans les maisons, etc....).

### Moyen de lutte

- Pulvérisation d'insecticide biologique sur les feuilles attaquées
- Piège à phéromones permettant d'attirer spécifiquement les papillons mâles (mise en place entre mars et septembre à proximité des buis)

La prophylaxie et la lutte mécanique (arrosage au jet d'eau sous pression) constituent des leviers supplémentaires à la lutte.

- Cette année, une expérience a été menée dans les forêts de la montagne Saint-Maurice, espace naturel Drômois. Des bénévoles ont disposé dans les buis de la commune de Dieulefit, près de 500 diffuseurs qui consistent en des sortes de pochettes en cartons renfermant chacune 5000 petites guêpes parasitoïdes qui vont ensuite s'en échapper avec la chaleur. Ces petites guêpes vont traquer les oeufs de la pyrale, et y pondre les leurs à l'intérieur.

### Conseils de culture

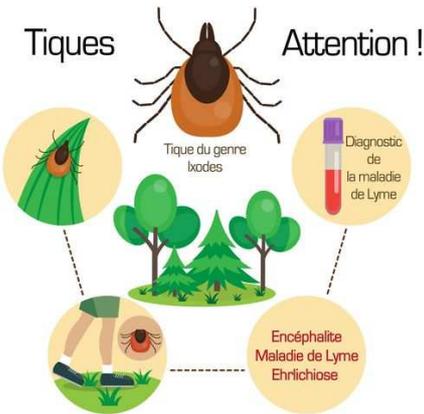
Affaiblis par les attaques répétées de la pyrale, les buis ont besoin d'un coup de pouce pour résister à ces agressions et retrouver leur parure initiale. C'est pourquoi à la belle saison et parallèlement au traitement régulier de la pyrale, il est indispensable de prodiguer des soins particuliers à vos buis, tels qu'apports d'engrais équilibré (NPK : 15.15.15, par exemple) avant un travail superficiel du sol, complétés par des arrosages réguliers en période chaude.

## La Tique

La tique est un petit parasite qui n'est pas très dangereux dans l'immédiat mais en revanche, elle peut transmettre à ses hôtes et notamment à l'homme, des maladies que l'on appelle « vectorielles », la plus connue étant la maladie de Lyme. C'est une maladie infectieuse qui peut toucher plusieurs organes, principalement la peau, les articulations et le système nerveux. Si vous êtes piqué par une tique, la retirer uniquement avec un outil adapté (tire-tique en pharmacie) ou vous rendre dans une pharmacie, ensuite prendre rendez-vous chez votre médecin, lequel vous prescrira si besoin, des antibiotiques.

Pour éviter toute mauvaise surprise :

- \* porter des vêtements couvrants au niveau des jambes, des bras et du cou quand on se balade dans des zones à risques notamment en forêt,
- \* s'inspecter soigneusement à la recherche des tiques,
- \* si l'on trouve une tique, l'extraire avec un tire-tique.



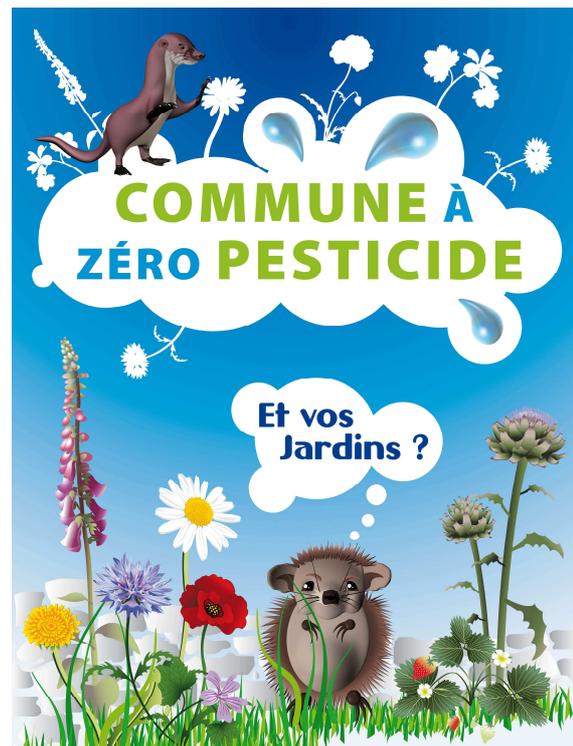
## Objectif zéro pesticide

Une petite révolution est en cours : depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser que des produits de bio-contrôle, les produits à faible risque, et les produits utilisables en agriculture biologique pour l'entretien de leurs espaces verts, parcs, promenades, voiries...

La loi LABBE de février 2014, complétée par la loi de transition énergétique d'août 2015, a pour objectif l'élimination des pesticides et autres traitements chimiques dangereux pour la santé de leurs utilisateurs, mais aussi de tout un chacun, et nuisibles à la qualité de l'eau et de la biodiversité (mortalité des abeilles notamment).

L'interdiction de leur vente, usage et détention s'appliquera aussi aux particuliers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Chacun reconnaît la nécessité de rompre avec une dépendance à des substances dont la nocivité n'est plus à démontrer et qui peuvent aujourd'hui être aisément remplacées par des techniques et des systèmes économes et performants (produits utilisables en agriculture biologique, paillage, introduction de prédateurs naturels...)

C'est dans cette voie que la commune s'est engagée conformément à la loi, mais aussi avec conviction et responsabilité.



## Idée lumineuse...

La CCCPS met à disposition gratuitement un lot de 2 ampoules LED à vis – E27 par foyer. Ces ampoules sont disponibles en mairie ou au siège social de la CCCPS.

Une ampoule LED c'est :

- Durée de vie : 15000 h
- Consommation : 20 % d'une ampoule classique
- Économie : 40 kWh/an



# Point infos

## Chiens et chats : Un poil de civilité

Il est rappelé que la divagation des chiens et chats est interdite. La divagation peut être à l'origine de troubles à l'ordre public :

- Accidents, tels que morsures, accidents de circulation, .....
- Dégradation de biens privés ou publics (fouille des containers à ordures ménagères,....)
- Aboiements intempestifs
- Déjections sur les trottoirs, jardins publics, parkings et près des écoles
- Destruction de nombreuses espèces d'oiseaux (par les chats).

Sont considérés comme en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, ou de la garde et de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance supérieure à 100 mètres (art L.211-23 du code Rural).

Posséder un animal ne consiste pas seulement à se faire plaisir, à soi-même, ou à ses enfants. Mais plutôt, en tant que propriétaire, à être tout simplement responsable.

## Déclaration des ruches

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à la (les) déclarer entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de chaque année sur le site internet [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarations :

- par courriel : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

- par téléphone : 01 49 55 82 22

Merci pour les abeilles !



## Mémoire de la Drôme

Mémoire de la Drôme est heureuse de vous annoncer la parution de son prochain livre :

*Subir... Mais lutter,  
Drômoises et Drômois  
et la Seconde Guerre Mondiale*

La sortie du livre est prévue pour la mi-octobre, mais d'ores et déjà les souscriptions sont lancées.

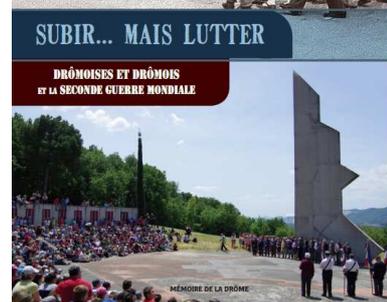
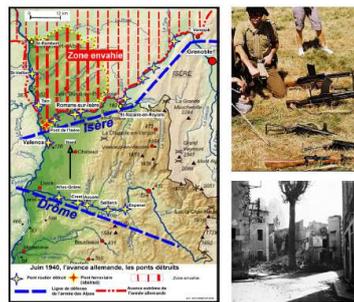
Vous pouvez souscrire en ligne sur les sites :

<http://www.memoire-drome.com/livre-drome.html>  
ou

<https://www.memoire-drome.com/souscription-subir-mais-lutter.php>



Ce livre de 300 pages est illustré de 200 photos (issues en grande partie du fonds documentaire de Mémoire de la Drôme), cartes, croquis permettant de mieux appréhender ce qu'ont subi les Drômois pendant plus de quatre ans et comment ils ont réagi face à cette situation d'oppression permanente. Son format 21 x 29,7, une couverture cartonnée, un papier assurant une grande qualité des illustrations font que **SUBIR... MAIS LUTTER** sera un véritable album sur **les Drômois et les Drômoises pendant la Seconde Guerre mondiale**.



# Agenda

## Vogue des Croulants



### Vendredi 1 septembre

21h00 : Bal disco jeunes avec Syrius

### Samedi 2 septembre

14h00 : Pétanque en doublette

19h00 : Repas Ravioles

21h00 : Bal populaire avec Syrius

23h00 : Feux d'artifices

### Dimanche 3 septembre

08h30 : Pétanque tête à tête

14h00 : Triplette

19h00 : Repas Défarde

21h00 : Bal populaire avec Syrius

Retrouvez toute l'actualité du Club de Basket de Piégros  
sur le site internet

<http://club.quomodo.com/basket-piegros/accueil/accueil.html>

## Horaires d'été

### Mairie

du lundi 21 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre inclus, le secrétariat sera ouvert, le

Mardi : 14h00 – 17h00

Jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 14h00 – 18h30

Rentrée des classes  
lundi 4 septembre 2017

## **Journées du Patrimoine**

*Samedi 16 et dimanche 17 septembre*

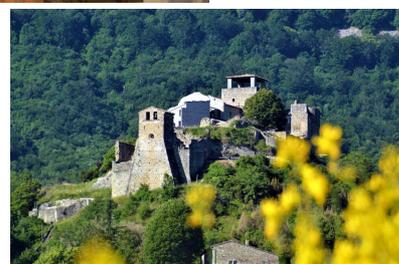
### L'Église

*Entrée libre de 09h00 à 18h00*

### Visite guidée du château

*Samedi : 14h00 et 16h00*

*Dimanche : 10h00 – 14h00 et 16h00*



Retrouvez votre revue municipale en couleur sur le site internet : [mairie-piegrosclastre.fr](http://mairie-piegrosclastre.fr)

## **Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie**

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ [mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr](mailto:mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr) / site internet : [www.mairie-piegrosclastre.fr](http://www.mairie-piegrosclastre.fr)